

Numéro de dossier : 1083468009	
Unité administrative responsable	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Adopter, en vertu de l'article 89,3° de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement permettant l'occupation, la transformation et la construction du lot 1 852 819 - 1500 Ottawa - Les Bassins du Nouveau Havre

De recommander l'adoption, en vertu de l'article 89,3° de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement permettant l'occupation, la transformation et la construction du lot 1 852 819 - 1500 Ottawa - Les Bassins du Nouveau Havre.

Soumettre ce projet de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique requise à l'article 89.1 de la Charte de la Ville de Montréal.

-- Signé par Christine BÉRARD/MONTREAL le 2009-01-15 11:50:08, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Christine BÉRARD

Analyste-rédactrice
Affaires corporatives , Direction du greffe